



VIE MUNICIPALE : Baisse des dotations de l'Etat : impact immédiat ///

TRAVAUX : Une commune sans services techniques ///

VIE LOCALE : Sur les pas de l'Alpette ///

VIE ASSOCIATIVE : Soirée de Noël... c'est cadeau ! ///

ENFANCE / JEUNESSE : Conseil municipal des enfants : les candidats ///

BIBLIOTHEQUE : La bibliothèque bouge ///

INFOS DE LA VALLEE : Café des parents d'ados ///

IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN : La vie à Bellecombe au XIV^{ème} siècle - partie 1 ///

- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 11. Aménagements & Travaux
- 12 / 14. Vie Locale
- 15 / 17. Vie Associative
- 18 / 21. Enfance & Jeunesse
- 22. Bibliothèque
- 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan

PERMANENCES

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^h30 à 10^h30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi
de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

AVOCAT CONSEIL :

Mardi 5 décembre
de 16^h15 à 16^h45, sur rendez-vous

☎ : 04 76 97 74 97

Local « permanences », place de la mairie.

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires)

de 10^h30 à 12^h00

Local « permanences », place de la mairie.

CENTRE GENEALOGIQUE :

3^{ème} lundi du mois

de 14^h00 à 18^h00

Salle Saint Roch

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine Kohly et Christophe Engrand :

Le mardi 5 décembre

de 16^h00 à 17^h00 sur rendez-vous

Maison du territoire à Bernin.

☎ : 04 76 00 38 49

ETAT CIVIL



NAISSANCES...

Line UGNON-COUSSIOZ

23 juillet

Juliette PENNAZIO

26 juillet

Elina MONIN MUZY

30 juillet

Mayana LOISEAU

7 septembre

Luka BRUNO

30 septembre

Joakim CARTIER BOUDEBZA

3 octobre



DÉCÈS...

André HUGUENIN

16 août

Marie-Line CHENY

12 septembre

Jacques COUSIN

2 novembre

Andrée FALCON

3 novembre

Fernand BILLION

12 novembre



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence des Sapeurs-Pompiers, de l'Harmonie des Enfants de Bayard, du Peloton des Troupes de Montagne et de différents Porte-Drapeaux



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

HONNEUR AUX AINÉS ET AUX JEUNES !

ÉVÈNEMENTS

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

VENDREDI 15 DÉCEMBRE -
13^H30 / 18^H30
SUIVI DU DÉPOUILLEMENT
EN MAIRIE

VŒUX DU MAIRE :

SAMEDI 13 JANVIER - 18^H30
À LA SALLE POLYVALENTE

La municipalité est heureuse de vous annoncer, en cette fin d'année, l'installation du conseil des sages : composé de 16 membres, dans le respect de la parité hommes-femmes, ce conseil des sages sera une instance consultative. Il s'agira de personnes, de plus de 65 ans, attachées à Chapareillan, souhaitant apporter leur expérience et leur connaissance. Les objectifs : donner leur avis, éclairer et conseiller les élus dans leurs réflexions à venir. Le conseil des sages peut être force de proposition, cette instance apolitique et diverse mettra en valeur le savoir-faire et le bon sens de nos aînés.

L'initiative du conseil municipal, dès le 15 décembre sera élu le conseil municipal des enfants : il a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et de créer du lien intergénérationnel. Les candidats, élèves de CM1 et CM2, seront élus par les élèves de CM1 / CM2 des deux établissements scolaires.

J'ai le plaisir de vous annoncer, que le projet de rénovation et d'agrandissement de la caserne des pompiers se concrétise, les travaux ont débuté le 27 Novembre.

Suite à la démission de Virginie Séraphin, Madame Annelise Defilippi a intégré l'équipe municipale en tant que conseillère. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier madame Séraphin pour son investissement durant les 3 ans passés au sein de la municipalité.

Je profite de ce dernier numéro de l'année pour vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 13 Janvier pour la cérémonie des vœux.

Contact

Mairie
24 place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

BASSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : IMPACT IMMÉDIAT !

20 septembre, salle polyvalente, une cinquantaine de personnes étaient présentes à la réunion publique pour écouter Madame le Maire et M. Guy Roudet, Directeur Général des Services sur le thème « impact des baisses des dotations de l'Etat sur le budget communal ». Extraits de cette allocution :

« Il m'a paru important de vous expliquer d'une part comment s'articulent nos budgets, et d'autre part pourquoi nous arrivons à un seuil critique dû à la baisse des dotations de l'Etat.

Nous avons conscience aujourd'hui que **le gouvernement veut supprimer les communes rurales**. Nous voyons bien que face à la résistance d'une majorité de Maires, l'Etat tente de contourner l'obstacle en asséchant financièrement les collectivités territoriales.

De plus nous avons été informés que les dotations ne baisseraient pas en 2018 par contre cela continuera en 2019 / 2020. Autant vous dire que cela va être de plus en plus compliqué et nous n'avons pas beaucoup de solutions pour sortir de cette impasse.

Tout cela entraine inévitablement **une baisse de la capacité d'investissement et de fonctionnement** de la commune. Le nouveau Gouvernement annonce encore des changements importants : **suppression des contrats aidés et suppression de la taxe d'habitation** dont la mise en œuvre n'est pas encore déterminée.

C'est dans ce contexte qu'il nous est demandé de se projeter pour **l'élaboration de nos budgets et pour la réalisation de nos projets qui deviennent de plus en plus difficiles à financer**. Ainsi les élus sont sans cesse en réflexion sur ces sujets car nous n'avons pas la capacité financière pour les mener.

Je vous avais annoncé au moment des vœux que nous désendetterions la commune de 500 000 € durant le mandat. Nous sommes à mi-mandat et **nous avons déjà désendetté la**

DOTATIONS	2014	2015	2016	2017
Dotation Globale de Fonctionnement	239 015 €	187 597 €	130 251 €	80 426 €
Dotation de Solidarité Rurale	33 868 €	36 999 €	39 900 €	41 785 €
Dotation de Solidarité communautaire	107 506 €	80 630 €	43 002 €	5 653 €
BAISSE ANNUELLE		- 75 163 €	- 92 073 €	- 85 289 €
BAISSE CUMULEE 2014 / 2017		- 75 163 €	- 167 236 €	- 252 525 €
Fond de Péréquation Intercommunal	37 124 €	53 458 €	78 815 €	87 263 €
Hausse des Prélèvement 2014 / 2017		- 16 334 €	- 41 691 €	- 50 139 €
TOTAL DES PERTES		- 91 497 €	- 208 927 €	- 302 664 €

commune de 555 400 € en ne renouvelant pas les emprunts. **En 2014, nous avons un endettement de 1125 € par habitant alors qu'en fin d'année 2017 l'endettement est de 883 € par habitant.**

Malgré cela les recettes diminuant, **nous devons constamment nous adapter**, les efforts dans la gestion quotidienne sont un travail continu des élus bien sûr, mais surtout des techniciens et agents que je remercie parce qu'aujourd'hui je leur demande de **faire le maximum avec le minimum de moyens tout en maintenant la qualité des prestations** rendues à la population.

Je crois qu'aujourd'hui, toutes les collectivités sont concernées par ces changements, les pertes de recettes exigent des collectivités une profonde réforme dans les organisations et leur façon de travailler, cela impose également de revoir le périmètre de nos services publics.

Quoi qu'il en soit nous devons nous accoutumer, nous sommes tous au-

jourd'hui très dépendants des services publics, on attend toujours beaucoup de ces derniers pour palier à nos besoins du quotidien dans tous les domaines, c'est normal, cela fonctionne ainsi depuis des décennies.

Comme vous le voyez l'Etat est en train de changer les règles.

Je crois que vous avez tous compris que **nous allons être très vite dans une impasse si nous n'anticipons pas les changements** qui nous sont annoncés.

En premier lieu je vais proposer au conseil municipal de supprimer l'abattement général à la base de 15% ce qui fera une augmentation de 54 € par foyer fiscal c'est le moins douloureux que nous puissions faire pour l'instant à savoir qu'il y a 1103 foyers fiscaux sur la commune ce qui fait une recette de 59 446 € mais cela ne compensera pas les 300 000 € que l'on nous a enlevé, sans compter ce que nous allons perdre en 2019 / 2020.

Pour retrouver les sommes que nous avons perdues nous devrions augmenter les impôts de 30%.

Dans l'avenir, si le gouvernement reste sur ses positions, plusieurs solutions vont s'imposer à nous pour que les missions du service public puissent continuer :

- Soit nous augmentons fortement la fiscalité,
- Soit nous fermons des services,
- Soit nous fusionnons avec une autre commune. »



M. Guy Roudet, directeur général des services et Martine Venturini-Cochet, maire, lors la réunion publique du 20 septembre

INAUGURATION DE LA MICROCENTRALE PAR LES ÉLUS

Le 28 octobre dernier, en présence de la sénatrice, Frédérique Puissat, du conseiller régional, Philippe Longenieux-Villard, de la conseillère départementale Martine Kohly et de nombreux représentants, a eu lieu l'inauguration de la microcentrale...

« L'originalité de cette microcentrale hydroélectrique est d'être couplée directement à la colonne d'eau potable. Il y a très peu d'impacts sur le milieu naturel et ce projet se trouve totalement en adéquation avec le Grenelle de l'environnement et de la COP 21 sur la limitation des gaz à effet de serre... ». Extrait du discours de Martine Venturini-Cochet, maire



« Une audace financière, technique mais aussi d'avenir car vous pariez sur le futur. » Extrait du discours de Frédérique Puissat, sénatrice

LES CHAPAREILLANAIS VISITE LA MICROCENTRALE

Le 23 septembre 2017, de nombreux habitants sont venus découvrir la microcentrale hydroélectrique du Villard.



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne



Eric Bouvet, directeur des services techniques, expliquant l'historique des travaux (diaporama disponible sur chapareillan.fr).



Fabrice Blumet, adjoint, expliquant le fonctionnement de la microcentrale.

DÉPLIANT MICROCENTRALE

Chaque visiteur s'est vu remettre un dépliant explicatif sur la microcentrale : historique, projet, réseaux, financements...

Pour les personnes qui n'ont pu être présentes, des exemplaires sont disponibles en mairie, à l'urbanisme et téléchargeables sur chapareillan.fr



C'est le nombre de visiteurs de la microcentrale

LA JEUNESSE MIS EN AVANT

Projet à l'ordre du jour du prochain conseil municipal...

Une initiative organisée conjointement par la mairie de Chapareillan avec les pompiers et l'école Drone Process Training, va permettre en 2018 de mettre en place des modules de formation au secourisme et à l'initiation au pilotage de drone à destination des jeunes de la commune.

L'objectif est de les sensibiliser aux gestes qui sauvent : PLS, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur entres autres. Cela permettra à nos jeunes d'être aptes à prodiguer ces gestes mais surtout de savoir comment réagir s'ils devaient faire face à une situation d'urgence.

Cette initiative s'inscrit dans un projet plus vaste à destination des jeunes Chapareillanais : la création d'une

section Jeunes Sapeurs-Pompiers et d'une académie de jeunes pilotes de drone vont permettre à nos enfants d'acquérir de nouvelles connaissances.

Pour sauver une vie, il est utile de rappeler que les premières minutes sont déterminantes et que la présence sur place d'une personne formée aux premiers secours est souvent salutaire pour la victime.

Ce projet partagé, au-delà d'être une action citoyenne au profit de notre jeunesse, porte les valeurs de solidarité que défend la municipalité.



LE DÉJEUNER DU SAINT ROCH

Afin que nos aînés se sentent moins isolés, la Commune propose chaque mois un moment d'amitié et de convivialité autour d'un repas.

Ce déjeuner a lieu tous les troisièmes vendredis du mois (sauf en Juillet et Août) à la salle communale Saint Roch.

Il est destiné aux personnes retraitées seules ou en couple, habitant Chapareillan, dans la limite de la capacité de la salle (20 personnes).

Les inscriptions se font en Mairie jusqu'au mardi précédant le repas.

Le coût est de 14,30 € (repas, boissons et café compris).

Les membres de la commission personnes âgées et les élus du CCAS sont heureux d'accueillir les participants et de leur servir un repas préparé par un traiteur.

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Voté à l'unanimité au conseil municipal du 28 septembre, le Conseil Municipal des Enfants (CME) sera mis en place à la fin de l'année. Rencontre avec Mme Emmanuelle Gioanetti, adjointe à l'enfance / jeunesse et à la vie scolaire et Christopher Dumas, conseiller municipal en charge du CME.



Emmanuelle Gioanetti et Christopher Dumas

Echos du Granier : Pourquoi un conseil municipal des enfants à Chapareillan ?

Emmanuelle Gioanetti : Dans notre programme électoral en 2014, nous avons pour projet de mettre en place un conseil municipal des enfants et ce projet aboutira en décembre 2017.

Par cette création nous souhaitons impliquer les enfants sur des projets communaux pour l'ensemble de la population chapareillanaise, en travaillant sur le lien intergénérationnel et en favorisant l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

Les enfants, par leur parole et leur engagement contribueront à l'avenir de notre commune.

EdG : Pourquoi avoir attendu 3 ans pour mettre en place ce CME ?

E.G : Un CME ne se construit pas à la légère. Il demande de nombreuses réflexions car sur un tel projet, nous n'avons pas le droit à l'erreur. Les enfants vont s'engager pour une durée de 2 ans et nous tenons à ce que ce soit pour eux une belle expérience.

Durant ces 3 ans, nous avons nourri notre réflexion en assistant à des réunions de CME dans d'autres communes, que nous remercions pour leur accueil. Nous avons rencontré d'autres élus, des professionnels...

En fait, tous les CME fonctionnent différemment et il était important que nous trouvions nos propres objectifs et notre propre fonctionnement. Pour arriver à cela nous avons travaillé avec les professionnels du pôle enfance / jeunesse qui nous ont guidé dans nos choix.

Nous avons également travaillé avec les directeurs et les instituteurs des CM1 / CM2 des deux écoles, pour nous aider dans cette aventure. Le projet a été bien accueilli !

EdG : Quand seront élus ces jeunes conseillers ?

Christopher Dumas : Depuis le 20 novembre, les candidats, au nombre de 32, sont en pleine campagne électorale et ce, jusqu'au 14 décembre.

Les élections se dérouleront le vendredi 15 décembre prochain de 13^h30 à 17^h30 en salle du conseil municipal, en mairie. Le dépouillement aura lieu dès la fermeture du bureau de vote. A cette issue, nous connaissons nos 12 nouveaux conseillers municipaux enfants.

EdG : Un dernier mot ?

E.G : Je tenais à remercier les enseignants, les professionnels du pôle enfance / jeunesse et à féliciter tous les candidats à cette première élection...



C'est le nombre de candidats à l'élection du conseil municipal des enfants

P.L.U. : RETOUR SUR LE 3^{ÈME} ATELIER



Le 7 septembre dernier a eu lieu le troisième atelier participatif. Après les thèmes « Vivre à Chapareillan : bien comprendre aujourd'hui pour mieux préparer demain » et « Comment allier développement urbain et développement durable à Chapareillan ? », ce dernier atelier avait pour sujet : « des constats au projet : Chapareillan à l'horizon 2030 »

Ce troisième atelier s'est organisé en cinq grands temps :

1. La présentation des atouts - faiblesses et des enjeux mis en évidence lors des précédents ateliers et complétée par le diagnostic du bureau d'études en charge de la révision générale du PLU,
2. La définition pour chacun des deux groupes des principaux enjeux pour chaque thématique (habitat & équipements - économie & services - déplacements et stationnements - environnement naturel & urbain),



Les participants de ce troisième atelier participatif se sont exprimés sur les différents enjeux en lien avec le développement futur de Chapareillan.

3. La définition des actions stratégiques, localisées et détaillées pour chaque enjeu par binôme et restitution au sein du groupe,
4. La définition, au sein de chaque groupe, des objectifs transversaux regroupant les différentes actions,
5. La restitution des échanges autour des objectifs transversaux retenus et comparaison des différents scénarios en fonction des temporalités des actions mises en place.

informations sur pluchapareillan.wordpress.com

EN BREF...

ERRATUM : dans notre bulletin n° 13, concernant l'article « des CM2 à la mairie », nous avons omis de citer l'OGEC et L'APE qui ont participé au financement des bons d'achats. Nous nous en excusons.



NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT L'ACCÈS AU MONT GRANIER

à consulter sur chapareillan.fr

TÉLÉ-ALERTE : vous pouvez toujours vous inscrire sur chapareillan.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 décembre 2017 à midi pour vous inscrire sur la liste électorale de votre

commune.

Seules les demandes déposées jusqu'à cette date permettront une inscription pour voter à partir du 1er mars de l'année suivante. Plus d'informations sur chapareillan.fr

LE BON PLAN

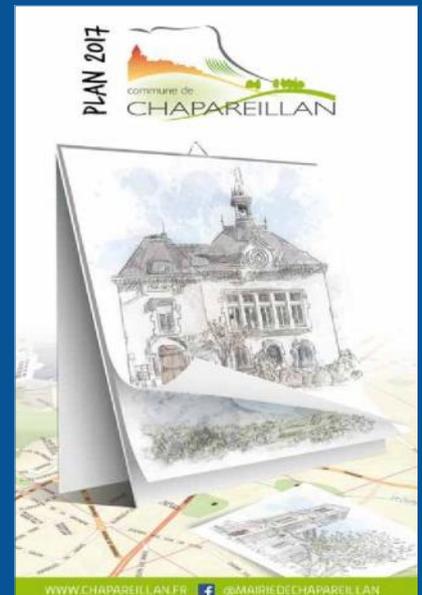
Chaque habitant de Chapareillan a reçu avec ce numéro, le nouveau plan de chapareillan.

Ce dernier n'avait pas été actualisé depuis plus de 25 ans.

Aujourd'hui, c'est grâce aux commerçants locaux que ce nouveau plan communal a pu voir le jour.

La commune remercie tous ces acteurs locaux qui ont participé financièrement à l'élaboration de ce plan.

Le plan est disponible dans l'ensemble des services de la commune.



100 % DE RÉUSSITE AU BREVET

Félicitations aux 36 lauréats chapareillanais du brevet des collèges : Dorian Abraham, Guillaume Achat, Thomas Achat, Justine Allègre, Clara Bacon, Léa Berlioz, Marie Besombes, Lydie Boudet, Romain Blumet, Corentin Bron, Laurent Buensoz, Eva Buisson-Piotaz, Willy Canas, Alexis Chaignon, Arthur Cullati, Mattéo De Cesare, Lucas Fayolle, Romane Frango, Léa Freymann, Marion Hélie, Célia Isaac, Charles Landwerlin, Antoine Larue-Servettaz, Benoit Massenet, Théo Martin, Youssef Najmi, Jules Pelloux, Margaux Peycelon, Albéric Pipaud, Mahé Porcheron, Thomas Rodriguez, Jérémy Siracusa, Cléo Vesin, Jules Vollet, Antoine Vuillet, et Luna Yschar.



15

C'est le nombre d'élèves sur les 36 lauréats qui ont obtenu la mention « très bien » au brevet des collèges



NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION

Après la refonte du bulletin et le nouveau site internet, la commune continue dans sa lancée en créant sa page Facebook.
Interview de Mme le Maire sur ce sujet.

Echos du Granier : Une page Facebook ? Ne pensez-vous pas avoir déjà assez d'outils pour communiquer avec la population ?

Martine Venturini-Cochet : Dans le bulletin communal de février dernier, j'ai annoncé que la municipalité souhaitait que la communication auprès des habitants soit une priorité. Aujourd'hui, de nombreux habitants possèdent un compte Facebook et communiquent avec le monde entier par ce biais. Cela m'est apparu comme une évidence !

EdG: Et que va apporter cette page Facebook ?

MVC : essentiellement de la réactivité. Nous pourrions annoncer nos manifestations, diffuser des informations, des articles de presse, des photos, des vidéos, et tout ceci, en temps réel.

Nous réfléchissons, en ce moment à la diffusion en direct de certains évé-



nements comme les réunions publiques ou les vœux du Maire. Ainsi les personnes ne pouvant se déplacer ou étant en dehors de la commune pourront vivre en direct l'événement.

Alors rejoignez-nous sur notre page :
[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)



78

C'est le pourcentage de personnes satisfaites du site de la commune (sondage réalisé sur chapareillan.fr auprès de 120 personnes)



86

C'est le nombre d'abonnés à la page Facebook de la commune au 10 novembre

NOUVELLE LOI POUR LE PACS



Une nouveauté pour les communes : la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle transfère aux communes la compétence « PACS ». En conséquence, à compter du 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS sera assurée par les officiers de l'état civil à la place des tribunaux d'instance. Cette formalité restera cependant toujours possible chez un notaire.

informations et imprimés disponibles sur chapareillan.fr
rubrique « démarches administratives ».

QUAND CHASSER ?

La période de chasse cette année s'étend du 10 septembre 2017 au 28 février 2018.

Vous ne connaissez pas la chasse, vous vous interrogez sur cette activité et craignez peut-être même de rencontrer un chasseur lors d'une promenade en forêt. Il existe une application mobile « jour de chasse » pour repérer les zones de chasse du département.

Chaque ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) fixe ses jours de chasse pour sa commune. L'ACCA de Chapareillan a fixé les jours suivants : Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés, sauf si le jour férié est un vendredi (en Isère, la chasse est interdite le VENDREDI pendant toute la période de chasse).

Guide pratique sur
chapareillan.fr, rubrique environnement
ou sur
www.chasse38.com

VOS NOUVEAUX SÉNATEURS

Les grands électeurs isérois ont été appelés, dimanche 24 septembre, à voter pour attribuer 5 sièges de sénateurs. Ont été élus :

- M. Guillaume GONTARD (DVG)
- Mme Frédérique PUISSAT (LR)
- M. Didier RAMBAUD (LREM)
- M. Michel SAVIN (LR)
- M. André VALLINI (PS)



De gauche à droite :
Didier Rambaud, Guillaume Gontard,
Frédérique Puissat, Michel Savin et André Vallini

2017
Sénatoriales

ILLUMINEZ CHAPAREILLAN

Deuxième édition des « illuminations de Noël ».

Ce concours d'illuminations de Noël est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Les participants au concours devront illuminer leur maisons, façades, jardins ou balcons de façon originale de 17^h30 à 22^h00 du 9 au 31 décembre 2017.

Retrouvez le règlement et la fiche d'inscription, à retourner avant le samedi 9 décembre, sur chapareillan.fr, rubrique « actualités » et à l'accueil de la mairie.



DESSINE-MOI... LA MAISON DU PÈRE NOËL

3^{ème} édition du concours de dessins de Noël « dessine-moi... ».

Concours adressé aux habitants ainsi qu'aux enfants non chapareillanais scolarisés sur la commune.

5 catégories de participants :
2/3 ans, 4/6 ans, 7/11 ans, 12/17 ans et + de 18 ans.

Retrouvez le règlement sur chapareillan.fr, rubrique « actualités ».

AGENDA MUNICIPAL

DÉCEMBRE :

- 8 SOIRÉE DE NOËL :
« REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSINS »
Salle polyvalente dès 17^h00
- 9 ILLUMINATIONS DE NOËL
Départ du concours jusqu'au 31 décembre de 17^h30 à 22^h00
- 11 RÉUNION PUBLIQUE DES CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Salle polyvalente à 14^h00
- 15 ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Salle du conseil municipal de 13^h30 à 17^h30
Suivi du dépouillement
- 21 SPECTACLE :
« LES ÉCOLOPOUX »
Salle polyvalente à 14^h30

JANVIER :

- 13 VŒUX DU MAIRE
Salle polyvalente à 18^h30

C'ÉTAIT HALLOWEENESQUE !

Vous étiez près de 200 participants pour cette nouvelle chasse aux monstres et nous vous en remercions... quelques images en souvenir...



RÉSERVEZ LE 10 FÉVRIER POUR...



UNE COMMUNE SANS SERVICES TECHNIQUES

A l'heure où les dotations de l'Etat sont en chute libre, où notre gouvernement souhaite supprimer 120 000 fonctionnaires... **que se passerait-il sur notre commune si, dans un avenir proche, nous n'avions plus de services techniques ?**

Sans services techniques, notre belle commune serait bien triste et sûrement très délabrée :

- **nos bâtiments communaux ne seraient plus entretenus** : plus de maintenance, plus de petits travaux de rénovation, plus de remise en état du mobilier urbain et donc plus d'accessibilité au public.

- **le paysage deviendrait sauvage** : plus de fleurs, plus de tonte, plus de débroussaillage, plus de nettoyage des rues et des cimetières, plus d'entretien des voiries et des aires de jeux, plus de ramassages des petites poubelles, plus d'éclairage de Noël...

- **les services aux habitants disparaîtraient** : plus de prêts de matériel, plus de ramassage des encombrants, plus de déneigement, plus de réparation des compteurs d'eau...

- **les manifestations se feraient rares** : plus de logistique plus d'installation (montage de scène, préparation de salles...)...

- **l'information n'arriverait plus chez vous** : plus de distribution du bulletin communal, plus d'affichage des comptes rendus du Conseil Municipal, plus de signalétique...

Eh oui ! Ce sont bien les personnels des services techniques qui s'occupent de tous ces petits travaux au quotidien. C'est grâce à eux que notre village possède un environnement et un service de qualité !

Alors merci à Adrien, Christophe, Jean-Baptiste, Pierre-Philippe et Stéphane qui œuvrent toute l'année, quelque soit la météo, à rendre notre village plus agréable !



7995

C'est le nombre d'heures annuelles travaillées par les 5 salariés des services techniques

ROUTE DE LA CHARTREUSE ÉLARGIE !

Durant le mois d'octobre, des travaux d'élargissement ont été effectués sur la route de la Chartreuse (route de la Palud). Objectif : Rendre la route moins dangereuse.



isère
LE DÉPARTEMENT



DES GRAVILLONS DANS NOS RUES



Vous l'avez remarqué ! Certaines rues du village ont été recouvertes de gravillons ! L'objectif n'est pas d'ennuyer les automobilistes mais de maintenir les voiries en bon état. Ceci s'appelle « faire du PATA ».

Le « Point à Temps Automatique » est une technique qui a pour objet la répartition des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements...

La technique du « point à temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement (surtout après les périodes de gel et dégel en hiver) engendrant des coûts de réparation plus élevés.



POUR L'HIVER

Pensez à protéger vos compteurs d'eau !

Avec le gel ceux-ci peuvent être endommagés !

Pensez à vous garer correctement !

Afin de faciliter l'accès aux véhicules de services pour le déneigement !

TRAVAUX EN IMAGES



2 parafeuilles ont été posés sur la mairie et sur l'église du bourg. Cette action a été réalisée par des professionnels.



Cette borne de puisage, rue de l'Etraz de Bise a été rénovée et repeinte par les habitants. Un grand merci pour cette initiative !



Le piège à matériaux de Bellecombe a été nettoyé. Celui-ci a pour objectif d'empêcher les gravats de descendre dans le village.



Début de travaux pour la mise en place de la fibre optique.



Cimetière :
- Nettoyage des 3 cimetières : tombes abandonnées, tonte, désherbage.
- Pose d'ossuaires : caveaux préfabriqués monoblocs 6/9 places et 3 places.



Remise en état du bassin, chemin du Buis : intérieur, tronc du bassin et évacuations.



Nouvelle table de pique-nique dans la zone de Longifan.



Le chemin des îles de Coises momentanément fermé.



BOULANGERIE : « LE FOURNIL D'ALICE »

La boulangerie de la route de Chartreuse n'a pas simplement changé de nom mais aussi de propriétaires. Depuis le 5 août, Françoise et Stéphane Dewamin vous accueillent au fournil d'Alice et vous proposent de nombreux produits. Pour nous présenter ces nouveautés, les Echos du Granier ont rencontré Stéphane Dewamin.



Echos du Granier : pouvez-vous vous présenter ?

Stéphane Dewamin : originaire du Nord, j'ai travaillé pendant quelques années dans le domaine du juridique. Après ces différentes expériences, je me suis orienté vers le métier de boulanger en passant un CAP. Suite à ce diplôme, j'ai été apprenti puis ouvrier en boulangerie à Grenoble.

Par la suite, ma femme et moi, souhaitons ouvrir notre propre boulangerie mais une boulangerie de village. Nous avons eu un coup de cœur pour la boulangerie de M. et Mme Raout. Un établissement de plein pied avec une vue incroyable sur les montagnes et donc un très beau cadre de vie. Après une étude typologique, nous nous sommes installés.

EdG : Qu'avez-vous changé par rapport aux propriétaires précédents ?

S.D : plusieurs choses ont changé ou évolué depuis notre arrivée. Tout d'abord, nous avons élargi notre gamme de pains avec des pains spéciaux (châtaignes, maïs, graines...) les week-end et des pains bio. Nos viennoiseries sont plus diversifiées et préparées sur place et nous proposons également des pâtisseries maison.

Nous avons conservé la vente de produits du terroir en nous fournissant à la fruitière d'Entremont et à la boucherie de Saint Pierre d'Entremont. Nous avons également développé du snacking en proposant des sandwiches, des pizzas, des quiches, des croissants au jambon, des tartines... tout en sachant que vous pouvez dorénavant

les déguster en terrasse. Vous pouvez venir boire un café, un thé ou un chocolat chaud.

Pour information, toutes nos marchandises sont réalisées avec des produits locaux, dans la mesure du possible.

EdG : Les fêtes de Noël approchant, avez-vous de nouvelles idées à proposer aux clients ?

S.D : nous allons proposer des produits comme des pains surprise, des bûches de Noël, proposer du chocolat (mon fils est chocolatier), offrir plus de choix dans notre gamme de pains et créer également des mets originaux. Nous avons beaucoup d'idées pour agrémenter les repas de Noël de nos clients.



Stéphane Dewamin, gérant du Fournil d'Alice

LE FOURNIL D'ALICE

M. & Mme Dewamin

Route de Chartreuse, Chapareillan

☎ : 04 76 13 16 06

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
7^h00 / 14^h00 et 16^h00 / 19^h00 ;
dimanche : 7^h00 / 14^h00

DES IDÉES CADEAUX CHEZ « NATURE EN BULLES »



Des idées cadeaux artisanaux, locaux, originaux et écolos !

Fabrication de savons et baumes à lèvres bio. Boutique d'artisans locaux : objets et jouets en bois, porcelaine, accessoires pour enfants, carterie... Confections d'assortiments cadeaux préemballés ou à composer, avec des produits d'un ou plusieurs artisans. Exemple : savon bio + porte-savon céramique : 15,50 € ; 2 tasses porcelaine avec petites cuillères : 24 € ; boîte cadeau garnie d'un savon bio et un gant de toilette enfant : 28,50 €

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi : 10^h00 / 12^h00 et 16^h00 / 19^h00



Contact :

Mme Delphine Laurent
41 rue du Cernon, Chapareillan
www.nature-en-bulles.com

delphine.laurent@nature-en-bulles.com

☎ : 06 28 08 64 12



SUR LES PAS DE L'ALPETTE

Située au pied du Granier à 750 m d'altitude, l'auberge de montagne « Au pas de l'Alpette » est une valeur sûre en matière de tourisme et de découverte de l'environnement local. Installé depuis 1999 et développant de nombreux projets autour de la montagne, M. Jean-Luc Letellier a accepté de nous recevoir pour nous parler de son établissement.



Jean-Luc et Isabelle Letellier

Echos du Granier : racontez-nous l'histoire de votre auberge « Au pas de l'Alpette » ?

Jean-Luc Letellier : Le bâtiment dans lequel nous sommes aujourd'hui a été reconstruit en 1978, suite à un incendie à Bellecombe en 1976.

Accompagnateur montagne de profession et restaurateur (puis maître restaurateur), nous cherchions avec ma femme, un endroit proche de la nature pour développer des séjours été et hiver. C'est en 1999 que nous avons découvert ce site et ce bâtiment était pour nous l'endroit idéal pour développer nos activités.

Depuis, nous n'avons cessé de faire évoluer notre offre (piscine, espace détente...) et de développer des activités (excursions, randonnées...) afin de faire découvrir notre environnement au plus grand nombre de touristes.

Aujourd'hui, nous réalisons près de 1200 séjours et recevons des touristes des 4 coins du monde (Canada, Australie, Nouvelle Zélande...)

EdG : Et que proposez-vous aux clients de l'auberge ?

J.L.L : Nous proposons différents types de séjours adaptables aux différents publics (groupes, 3^{ème} âge, familles, randonneurs...) et aux envies et aux goûts de chacun.

Notre hôtel est équipé de chambres et de chalets adaptés selon vos besoins et vos envies, en gestion libre ou non. En venant chez nous, vous pouvez accéder à notre piscine extérieure et à notre espace « bien-être et massages » composé d'un spa, d'un sauna, d'une douche multijets et de séances de massages effectuées par un professionnel.

Notre restaurant vous fera découvrir des mets locaux et adaptés à tous les budgets. A noter que la quasi-totalité des produits parviennent du terroir : les viandes et les fromages de Chartreuse, les fruits et légumes de producteurs locaux, le pain de Chapareillan et les vins, de vignerons locaux. Il est par contre, fortement conseillé de réserver à l'avance.

Nous avons également un bar, ouvert toute la journée et proposons des assiettes froides pour les randonneurs d'un jour.

Nous développons également tout une offre touristique en faisant découvrir la richesse de notre territoire. Selon la saison, les activités varient :

visites touristiques, randonnées, raquettes, ski, VTT (location de VTT a assistance électrique)...

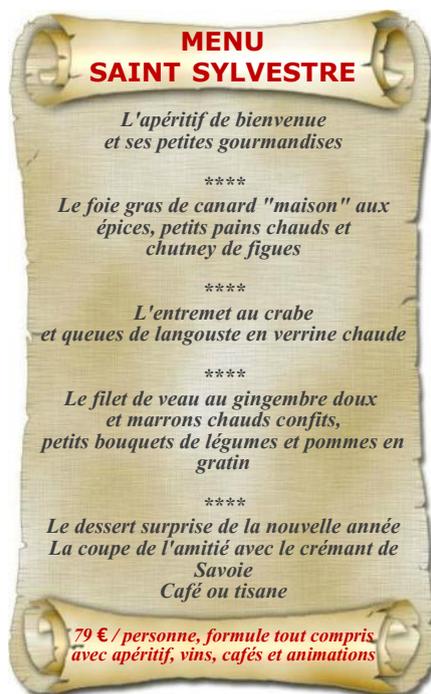
EdG : 1978 / 2018 , votre établissement aura 40 ans l'année prochaine ! Cela se fête ?

J.L.L : bien sûr que cela se fête ! Nous allons proposer à nos clients une année exceptionnelle !

Cet anniversaire démarrera dès le 31 décembre avec un réveillon plein de surprises. Pour cet événement, nous attendons une centaine de personnes avec un menu spécial et des animations conviviales.

Nous organiserons tout au long de l'année des visites et des soirées exceptionnelles, nous proposerons un nouveau séjour « bien-être et randonnées » dès le mois de mai.

Alors n'hésitez pas à nous contacter et à réserver votre table pour la nouvelle année.



AU PAS DE L'ALPETTE

M. & Mme Letellier
Bellecombe, Chapareillan

☎ : 04 76 45 22 65

contact@alpette.com
www.alpette.com

L'auberge du pas de l'Alpette fait partie du réseau « HOTELIERS RANDONNEURS », regroupement de 10 établissements répartis sur différents massifs (Vercors, Cantal, Queyras, Vosges...). Ce groupe a pour vocation de vous faire découvrir, via des activités, des paysages préservés et exceptionnels en proposant des formules tout compris.



DES JEUX ET DES JOUETS CHEZ « NATURE EN BOIS »

Installée depuis 2012, Sandrine Mazet propose des jouets, des jeux, de la décoration... tous ces produits sont en bois et fabriqués par ses soins. Alors venez découvrir sa petite boutique ! En attendant votre visite, Sandrine nous a accueilli pour nous présenter son métier.



Echos du Granier : comment vous est venue l'idée de créer des objets en bois ?

Sandrine Mazet : Fabriquer des objets n'est pas mon métier d'origine. J'étais fonctionnaire d'Etat sur Lyon, puis mutée à Chambéry et je me suis installée sur Chapareillan.

Le déclic a eu lieu en 2009, après la naissance de ma nièce. J'ai commencé à lui fabriquer des jouets en bois personnalisés. Cela m'a tout de suite plu et j'ai vu une possibilité de reconversion. J'ai donc démissionné et lancé mon activité.

EdG : Pouvez-vous nous en dire plus sur vos articles en bois ?

S.M : Je fabrique mes articles à Chapareillan dans mon atelier qui se situe au-dessus de mon magasin.

Mes créations sont, pour la plupart, fabriquées en érable local provenant directement de la scierie de Goncelin. Les teintures sont obtenues par ajout de pigments naturels dans de l'huile durcissante écologique répondant aux normes de sécurité des jouets. Je fabrique des puzzles, des jouets à tirer, des tangrams, des casse-têtes... et je propose aussi de la décoration comme des horloges, des boîtes à dents...

Je peux également personnaliser des objets ou les réaliser selon vos envies : choix du modèle, choix des couleurs...

EdG : Vous recevez vos clients uniquement sur rendez-vous, pourquoi ?

S.M : En fait, je fais partie d'un regroupement d'artisans, « l'art et la

manière » et de la « maison des artisans » à Lescheraines.

Je vends aussi beaucoup sur des foires, des marchés. Je serai au Manège de Chambéry à la « ronde gourmande », au marché de Noël de Grenoble avec l'association « c'est fait ici », je vais également me rendre à Saint-Etienne et à Bourg en Bresse sur des foires bio.

Donc, je ne suis pas souvent dans mon magasin. C'est la raison pour laquelle, je préfère recevoir sur rendez-vous. Vous pouvez me contacter par téléphone ou par courriel.

NATURE EN BOIS

Mme Sandrine MAZET

6 allée de la croix de Berche,
Chapareillan

☎ : 06 84 31 04 94

nature.en.bois@free.fr
www.nature-en-bois.com

HORAIRES

Sur rendez-vous



NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES AU TABAC

Bienvenue à Ke et Olivier Pujol, les nouveaux propriétaires du tabac - relais poste. Les services restent les mêmes : presse, tabac, PMU, relais poste, FDJ et dépôt pressing.

Les horaires, eux, ont quelque peu changé : lundi de 6^H30 à 12^H00, du mardi au samedi de 6^H30 à 12^H00 et de 15^H00 à 19^H00, le dimanche de 7^H00 à 12^H15.

Merci et bonne continuation à Laurianne et à Julien.



SAUVEZ DES VIES !

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

VENDREDI 12 JANVIER DE 16^H30 À 19^H45

À LA SALLE POLYVALENTE



Donner son sang c'est sauver des vies, c'est sauver nos vies !

La collecte du 23 août à Barraux a vu se présenter 100 généreux donateurs, pour 90 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 6 nouveaux donateurs.

Celle du 3 novembre à Chapareillan a vu se présenter 123 généreux donateurs, pour 110 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 6 nouveaux donateurs et 111 poches prélevées.

Rappel : de 18 à 70 ans les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 à Chapareillan, Salle Polyvalente de 16H30 à 19H45.

Et la collecte suivante le mercredi 28 mars 2017 à Barraux, Salle Vauban au Fort Barraux, de 16H30 à 19H45.

Attention, désormais les collectes se terminent à 19H45, et non plus à 20H.

L'Assemblée Générale 2018 aura lieu à La Mairie de Barraux le vendredi 2 février.

Nous vous y attendons nombreux. Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma, un numéro de téléphone, le 0800 109 900.

PAUSE PARTAGE GRANDIT



L'intérêt des Chapareillanais pour la vie du village ne se dément pas. Pour preuve, le nombre d'adhérents à Pause Partage a été multiplié par 3, passant ainsi à 120 adhérents. La participation aux activités continue d'être animée et chaleureuse, comme lors de la soirée soupe durant laquelle 80 personnes ont profité de la douceur de l'automne autour du four de Bellecombe.

L'action de plusieurs membres a permis de proposer un programme encore plus diversifié. Pour les tout-petits et leurs parents lors d'une « Pause Complices » ; pour les amateurs de théâtre avec une représentation de « l'amour médecin », une farce magnifique sur le pouvoir et l'amour.

Au delà de ces animations, les adhérents sont de plus en plus mobilisés sur le projet de café associatif qui permettra d'améliorer davantage l'offre d'activités et le partenariat avec les autres associations. La mobilisation de tous facilitera la mise en œuvre de tous les bons projets.

Pour nous rejoindre : pausepartage38@gmail.com

SKI JUNIORS : PLACES DISPONIBLES



Votre enfant veut découvrir le ski ou se perfectionner ? Des places sont encore disponibles !

Venez nous rejoindre tous les mercredis de janvier à mars pour 10 sorties aux 7 laux !



Renseignements et inscriptions : skijuniorschapareillan@gmail.com
☎ : 06 37 38 21 87

NOËL ENCHANTÉ À L'ÉCOLE PRIVÉE

Dimanche 3 décembre de 14^H00 à 18^H00.

Organisé par l'APEL Bellecour

Venez en famille partager l'ambiance de Noël !

Vous pourrez écouter des contes, écrire votre lettre au père Noël et peut-être même le rencontrer ! Partager un verre de vin chaud entre amis pendant que les enfants participent à l'atelier des lutins ou dégustent une bonne crêpe... Divers stands de produits artisanaux, vente de sapins, animations pour petits et grands.

Entrée libre. Stand à 5€.

Renseignements et inscriptions : apel1.bellecour@orange.fr

UNE 23^{ÈME} ÉDITION DU SALON DU TERROIR RÉUSSIE

Pour cette nouvelle édition, les amicales des donneurs de sang de « Chapareillan / Barraux » et « Pontcharra / Saint Maximin » ont organisé ce salon terroir et création. Un très beau succès !



LES GALOCHES FONT LES TOURISTES



Après un séjour musclé en Italie dans le Val Grisenche (au pied du Cervin), les Galoches de sept lieues, ont adopté un rythme moins soutenu et plus culturel avec fin septembre une "journée mêlée" (le matin, les gorges du Fier, puis déjeuner au restaurant et visite du Château de Montrottier) et mi-octobre, une journée de rando à travers les différents hameaux où habitent les membres du groupe, avec repas chez plusieurs hôtes.

Mais l'hiver approche à grands pas et les randos raquettes se précisent....

La meilleure façon de nous connaître est de participer à une de nos réunions mensuelles de programmation suivie de l'habituel repas partagé.

La prochaine réunion aura lieu le 6 décembre à 18h30, salle de Bellecombe.

L'assemblée générale se tiendra le 10 janvier 2018 à 18h00, salle de Bellecombe.

Renseignements :
Christian Dimier
☎ : 07 81 95 35 65

SOIRÉE DE NOËL... C'EST CADEAU !

Noël approche... et pour faire patienter les enfants, l'union commerciale « Chapareillan développement » organise une nouvelle édition de sa « soirée de Noël ». Un programme qui fera sans doute venir le Père Noël... soyez sage !

CHAPAREILLAN développement www.chapareillan.fr

SOIRÉE DE NOËL
Salle Polyvalente

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE **BUVETTE & TARTIFLETTE**

dès 17h
VENDREDI
8
DÉCEMBRE

ANIMATIONS

- Goûter
- Labyrinthe
- Jeux en bois
- Piscine à boules
- Combat de Sumo
- Blind test musical
- Structure gonflable
- Photos avec le père Noël
- Dégustation et vente d'huîtres
- Remise des prix "concours dessins"
- Soirée festive et musicale...

17^h00

Goûter et photo avec le Père Noël

La commune de Chapareillan offre un goûter, un chocolat chaud et une photo avec le Père Noël à tous les enfants.

17^h00 - 19^h00

Animations

Labyrinthe, jeux en bois, structure gonflable, piscine à boules, combat de sumo...

18^h00

Remise des prix du « concours de dessins »

Modalités sur le site de la mairie.

18^h30

Blind test « coupe des familles »

Grand quizz musical en famille.

19^h30

Tartiflette de Noël

Venez déguster la tartiflette de Noël préparée par Angela et ses « petits plats ».

21^h30

Soirée festive et musicale

Venez danser jusqu'au bout de la nuit

AGENDA ASSOCIATIF

DÉCEMBRE :

- 2 **PAUSE PARTAGE**
Café théâtre « l'amour médecin »
Suivi d'une assiette repas
Salle polyvalente à 20^h00
- 3 **NOËL ENCHANTÉ**
APEL Bellecour
École privée de 14^h00 à 18^h00
- 6 **LES GALOCHES DE SEPT LIEUES**
Réunion et repas
Salle de Bellecombe à 18^h30
- 8 **CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT**
Soirée de Noël
Salle polyvalente dès 17^h00

JANVIER :

- 10 **LES GALOCHES DE SEPT LIEUES**
Assemblée générale
Salle de Bellecombe à 18^h00
- 12 **DON DU SANG :**
Collecte de sang
Salle polyvalente de 16^h30 à 19^h45

A.M.C AUDITIONS

Les prochaines auditions de l'école de musique de Chapareillan se dérouleront dans la salle Beethoven de l'école publique (2^e étage).

- **Vendredi 15 décembre à 18h30** pour les Ateliers de musiques actuelles

- **Mardi 19 décembre à 18h30** pour les guitaristes, saxophonistes, pianistes et l'ensemble musical

- **Mercredi 20 décembre à 18h30** pour les flûtistes, violonistes et les percussionnistes.



Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestations à venir ou passée...) dans le prochain bulletin (février, mars, avril), peuvent le remettre jusqu'au 8 JANVIER 2018 à communication@chapareillan.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LES CANDIDATS

Depuis le 20 novembre, les 32 candidats sont en campagne électorale. 12 conseillers seront élus.

Quelle qu'en soit la finalité, félicitations à tous les candidats et rendez-vous le vendredi 15 décembre à 17h30 en salle du conseil municipal pour connaître les résultats définitifs.



Lucas
BACCI
CM1



Amalie
BOURDAIS
CM2



Elio
BOURQUARD
CM2



Titiane
BRUN
CM2



Esteban
BRUNOUD
CM2



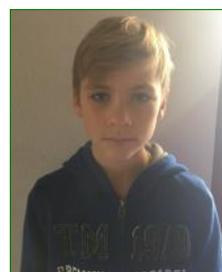
Matis
CAVALLIN
CM1



Lily
CROSNIER
CM2



Fanny
CULATTI
CM1



Basile
DESCOURVIERES
CM2



Robin
DE SOUSA
CM1



Nance
FAIN
CM1



Capucine
FORTE
CM1



Mélyne
GACHET
CM2



Mathéo
GATTEL PORTAZ
CM1



Aurélien
GRILLET
CM1



Chloé
LAJOINIE
CM1



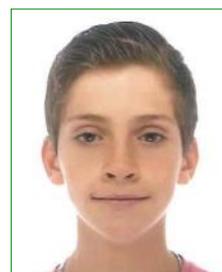
Anna
LAURENT
CM1



Isidore
LE BIDAN TOMAS
DE SAINT MARS
CM2



Etane
LEVEQUE
CM1



Maël
LIMORTE
CM1



Jana
MANCEAU
CM1



Antonin
MARC
CM1



Maxime
MESUROLLE
CM1



Tessa
MUSITELLI
CM1



Lorette
PINAT
CM1



Fanny
REQUENA
CM1



Paul
REYNAUD
CM1



Lili
ROUSSET
CM1



Tess
ROYER
CM1



Alice
THIERY
CM1



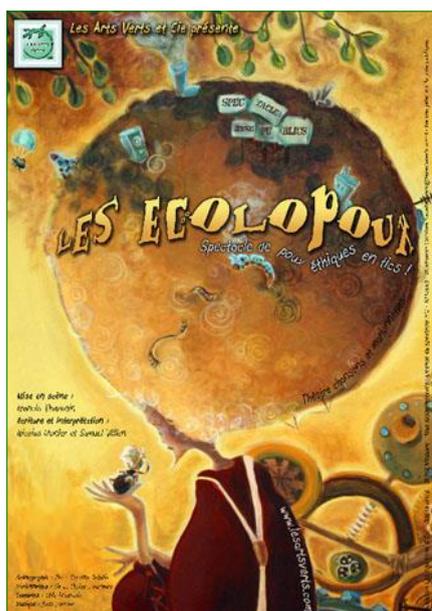
Samuel
VIGNAT
CM1



Noa
WANEGUE
CM2



RÉUNION PUBLIQUE
LUNDI 11 DÉCEMBRE À 14^H00
À LA SALLE POLYVALENTE



LES ÉCOLOPOUX DÉBARQUENT AUX TAP !

Le pôle enfance / jeunesse propose, à tous les chapareillanais, un spectacle écocitoyen pour fêter la fin du 2^{ème} cycle des TAP.

Judi 21 décembre à 14h30 à la salle polyvalente
Entrée libre et gratuite
Spectacle à partir de 5 ans (durée : 45 mn)

Mr Tue Mouche et son assistant vous présentent leur sérum écocitoyen qui permet de trier les déchets et d'économiser les énergies sans aucun effort !

« Les Arts Verts » vous proposent un spectacle familial qui jongle entre le burlesque, le clown, la marionnette et le théâtre. Découvrez une comédie qui enflammera les enfants au rythme de marionnettes hystériques et de manifestations décalées. Dans un univers original et généreux les deux comédiens créent un parallèle entre l'univers des poux de tête et l'évolution de l'homme.

Plus d'infos sur lesartsverts.com

RETOUR SUR LES VACANCES D'AUTOMNE

Jamais auparavant, l'accueil de loisirs n'avait atteint de tels effectifs sur des petites vacances ! 48 enfants par jour ont été accueillis ! Habituellement, 36 enfants maximum participent aux activités sur ces périodes. Victime de son succès, le pôle enfance / jeunesse a tout mis en œuvre pour accueillir 12 enfants de plus : recrutement supplémentaire d'animateurs, négociation avec les intervenants... Retour en images sur les activités scientifiques, le stage drone, la journée freestyle et la visite du hameau du Père Noël...



Piste de décollage du traîneau du Père Noël



Un pique-nique sous un soleil d'automne



Mise en situation de recherche de personnes disparues à l'aide de drones. Avec la participation des sapeurs-pompiers de Chapareillan



Préparation de fusées à eau



Avez-vous envoyé votre lettre au Père Noël ?



Prise de vue à l'aide d'un drone



Bienvenue dans la maison du Père Fouettard

PORTAIL FAMILLE : MODE D'EMPLOI

A partir du 4 décembre, vous pourrez inscrire vos enfants au périscolaire et au restaurant scolaire en quelques clics. Comment faire ?

1. Avoir un dossier d'inscription pour votre enfant au pôle enfance / jeunesse et fournir une adresse mail
2. Réceptionner un courriel contenant les codes nécessaires à la création de votre compte personnel
3. Se connecter soit sur chapareillan.fr rubrique « portail famille », soit sur monespacefamille.fr
4. Créer son compte personnel
5. Réaliser, consulter, annuler les inscriptions de vos enfants

Plus d'infos sur chapareillan.fr



SOLIDAIRE AVEC LE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, les effectifs au restaurant scolaire sont en hausse. La municipalité aurait pu faire le choix de limiter les inscriptions mais cela aurait mis certaines familles en difficulté.

Pour palier à cette difficulté, les services du « resto chez Margot » ont été réadaptés et le personnel communal mobilisé. En effet, accueillir plus d'enfants veut également dire plus d'encadrants. C'est donc sur une base de volontariat

que certains personnels communaux viennent aider et encadrer les enfants pendant ces temps de restauration.

En attendant d'employer une nouvelle personne, les élus remercient ces volontaires qui ont permis de maintenir le service et de répondre positivement à toutes les demandes familiales.



EN BREF...

INSCRIPTION TAP 3^{ÈME} CYCLE jusqu'au vendredi 22 décembre.

LE PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS sera disponible à partir du 8 janvier sur notre site et distribué dans les établissements scolaires.

L'ACCUEIL DE LOISIRS CHERCHE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Pour chaque période de vacances, la municipalité recrute entre 4 et 6 animateurs / animatrices.

Pour respecter la législation en accueil de loisirs, l'équipe d'animation doit être composée d'au moins la moitié de diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Et à ce jour, il devient difficile de trouver des personnes ayant ce diplôme, surtout à Chapareillan. Pourquoi ?

La commune recrute, pour l'accueil de loisirs des jeunes à partir de 16 ans. Ces jeunes sont non-diplômés.

S'ils sont motivés et montrent une réelle envie à poursuivre leur expérience, la commune les aide dans le financement de leur BAFA, dès 17 ans (âge minimum requis pour partir en formation).

L'obtention du BAFA, se déroule en 3 stages : un stage de base, un stage pratique (en situation d'animateur stagiaire) et un stage d'approfondissement ou de perfectionnement soit en tout 28 jours de formation (dont 14 en stage pratique rémunéré).

Une fois le diplôme obtenu, nos jeunes lycéens deviennent étudiants et souvent quittent notre village ou n'ont plus les mêmes vacances scolaires.

C'est pourquoi, la mairie recherche régulièrement des animateurs / animatrices pour composer ses équipes et accueillir un maximum d'enfants...

Alors si vous avez l'envie de découvrir l'animation contactez-nous :

Pôle enfance / jeunesse
☎ : 04 76 71 91 34



C'est le nombre d'animateurs volontaires qui ont travaillé à l'accueil de loisirs en 2017

AIDES AU BAFA

La commune propose des aides pour le BAFA.

Toutes les infos sont sur notre site dans la rubrique « pôle enfance / jeunesse ».

LA BIBLIOTHÈQUE BOUGE !

Portage de livres à domicile

Service proposé aux personnes dans l'incapacité de se déplacer.

1 fois par mois

Gratuit

CD Livres Revues

Service gratuit sous réserve d'être adhérent (cotisation bibliothèque : 10 euros par an)
Portage le 1er vendredi du mois
Pour plus de renseignements contacter la bibliothèque municipale: 04/76/45/27/58

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Vous n'avez pas de véhicule mais vous avez soif de culture ? Vous avez simplement envie de distraction ?

VOUS pouvez faire appel à la bibliothèque mobile !

Un service de prêt de livres à domicile, consacré à nos aînés, ou à un public empêché est disponible sur votre commune.

Nous vous proposons des romans, des livres en grands caractères, des livres sur tous sujets et des livres audio.

Deux bénévoles amatrices de lecture passeront tous les 1^{ers} vendredis du mois. Elles déposeront et reprendront les livres en prêt.

Ce service est gratuit, cependant l'abonné doit être à jour de sa cotisation (10 euros).

CLUB DE LECTURE

Délivre ensemble, le club de lecture de Chapareillan, s'était promis début 2017 de s'intéresser aux « gens de la terre d'hier à demain » dans les œuvres littéraires actuelles. Ce projet est en bonne voie.

Le 17 octobre, les participantes ont échangé sur des auteurs (Lafon, Anglade, Signol, Fournier...) et vont se retrouver le mardi 28 novembre avec « Règne animal » de Del Amo, prix du livre inter 2017 qui retrace la vie d'éleveurs de porcs sur quatre générations, mais aussi les œuvres de Pierre Rabhi.

Leur choix rejoint l'actualité avec le film « petit paysan » et les conférences de Pierre Rabhi aux Marches fin novembre.

Le club est ouvert aux Chapareillanais. Prochaines séances :
Mardi 28 novembre 17^h30 : Gens de la terre d'hier à demain.
Mardi 16 janvier 17^h30 : thème affiché en bibliothèque.

COUPS DE CŒUR

Rentrée littéraire 2017

Coup de cœur

Alessandro Piperno: La où l'histoire se termine

Kamel Daoud: Zabor Les poèmes

Prix Transfuge

Kaouther Adimi: Nos richesses

Erwan Larher: LE LIVRE QUE JE NE VOULAIS PAS ÉCRIRE

Ma Reine: Jean-Baptiste Andrea

Richard Wagamese: Jeu blanc

Juli Zeh: Brandebourg

Jenni Fagan: Les buveurs de lumière

**FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
DU SAMEDI 30 DÉCEMBRE AU SAMEDI 6 JANVIER INCLUS**
Réouverture le mercredi 10 janvier

HORAIRES D'OUVERTURE :

mercredi :
10^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 18^h00
vendredi :
16^h00 / 18^h00
Samedi :
9^h30 / 12^h00

CAFÉ DES PARENTS D'ADOS

Etre parents d'adolescent, ce n'est pas toujours simple !

Les rencontres café des parents d'ados du Grésivaudan sont des lieux pour les parents qui souhaitent échanger avec d'autres parents de leurs questions, leurs difficultés avec leur adolescent.

Vous serez accueillis par 2 professionnels qui animeront avec vous les débats.

2 rencontres par mois :

- à l'association GAÏA, à Pontcharra
- au centre socio-culturel de Brignoud

+ d'infos sur café-des-parents-ados-gresivaudan.fr



Stages d'observation des collégiens et lycéens du Grésivaudan

Il y a un début à tout !

« Accueillir un stagiaire c'est transmettre ma passion et promouvoir mon métier »
Marc, ébéniste

gresivaudan.monstage.fr

Donnez la chance à un élève de s'ouvrir au monde professionnel.

Grésivaudan monstage.fr | Le GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | isère

GRÉSIVAUDAN.MONSTAGE.FR C'EST QUOI ?

Un dispositif de la communauté de communes Le Grésivaudan et du Département de l'Isère pour les jeunes collégiens et lycéens du territoire.

Sa vocation est de permettre à tous les jeunes amenés à faire des choix décisifs en matière d'orientation scolaire, de découvrir le monde professionnel.

1^{ère} approche du monde professionnel, les stages d'observation sont des vraies chances pour se projeter dans l'avenir, tester, rêver, ...

A nous tous de jouer pour en faire un temps de découverte !

Attention, stages proposés exclusivement dans le cadre scolaire des sessions d'observation du monde professionnel.

« Accueillir un stagiaire c'est être acteur du territoire, transmettre sa passion et jouer un vrai rôle citoyen pour l'égalité des chances »

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver est là : les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les gestes de prévention aussi.

Au cours de la période 2016-2017, le nombre de signalements d'intoxication a augmenté de 24% par rapport à la saison précédente principalement en raison de pics du nombre d'intoxications pendant les périodes les plus froides de l'hiver. Lors de la vague de froid du 16 au 22 janvier 2017, 77 signalements d'intoxication ont été déclarés alors qu'en moyenne 45 signalements hebdomadaires ont été transmis au cours du mois de décembre 2016-février 2017.

Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements: il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18 ou 15).

Campagne de prévention sur prevention-maison.fr



DES AIDES...

ISOLEZ VOS COMBLES POUR 1 €.

Le saviez-vous ? 30 % des déperditions de chaleur se font à travers la toiture ! Une bonne isolation des combles permet de stopper les déperditions ! Vous gagnez de l'argent et vous faites un geste pour l'environnement.

Sous conditions de ressources

Infos sur prime-isolation.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UNE NOUVELLE PRIME POUR FINANCER VOS TRAVAUX.

Jusqu'au 31 mars 2018, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour améliorer la performance énergétique de vos équipements. Attention, cette prime « coup de pouce économies d'énergie » est sous condition de ressources.

Infos sur economie.gouv.fr/particuliers/prime-economies-energie

CHANGER DE POÊLE OU DE CHEMINÉE ?

Dans le cadre de son plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de ses missions en faveur de la qualité de l'air, le Grésivaudan lance une prime Air Bois à destination de tous les habitants du territoire. Il s'agit d'une aide de 800 à 1200 € pour renouveler son appareil de chauffage au bois et limiter les émissions de particules fines dans l'air.

Infos sur le-gresivaudan.fr

AIDES A LA RÉNOVATION

Adapter, améliorer le confort et les performances énergétiques de votre logement, tels sont les principaux objectifs de l'Opération Programmée de l'Habitat conduite par le Grésivaudan jusqu'en 2020.

Le Grésivaudan vous propose un conseil complet, personnalisé et gratuit.

Infos sur le-gresivaudan.fr

LA VIE À BELLECOMBE AU XIV^{ÈME} SIÈCLE - PARTIE 1

D'après l'ouvrage « Histoire de Chapareillan et du mandement de Bellecombe » d'Emile Guigaz

D'après une statistique établie en l'an 1339, on comptait 71 feux à Bellecombe et 81 à Chapareillan. C'était déjà une population importante si l'on considère que le feu pouvait être estimé à 4 ou 5 personnes.

Au XIV^e siècle, sous le régime féodal où les seigneurs devaient protection à leurs vassaux, il y avait aussi les roturiers et, en particulier, les paysans qui dépendaient entièrement de leur autorité et dont ils cultivaient les terres sans en avoir la propriété.

Les paysans acquittaient également l'impôt de la taille, à un taux plus ou moins élevé, les frais de paquage (pacage), les émoluments de la cour, la gabelle, etc. Ils devaient enfin payer la dîme au clergé en raison de son ministère spirituel.

Les habitants étaient en outre soumis à des corvées de toutes sortes pour la réparation du château, de l'église, des chemins, des ponts, etc. Ils devaient aussi faucher les prés du seigneur, rentrer ses récoltes, vendanger ses vignes. Chaque habitant qui possédait un bœuf en alpage devait obligatoirement faire une journée de travail. Et le tout gratuitement et sans récrimination, sous peine de sanctions.



LES FAMILLES NOBLES

La noblesse était une classe d'hommes qui, par leur naissance, jouissaient de certains droits et privilèges le plus souvent confiés à leurs gouverneurs, c'est-à-dire les châtelains. Un grand nombre de seigneurs



Des paysans du Moyen Âge s'acquittant d'un impôt seigneurial. (Futura sciences)

avaient accès à la chevalerie, institution à la fois militaire, féodale et religieuse, car, si l'on naissait noble, on était armé chevalier. La plupart des seigneurs de Bellecombe et leurs châtelains étaient chevaliers, comme, par exemple, Aynard de Bellecombe ou Antoine de Bellecombe, au XIV^e siècle.

LES PAYSANS

Les paysans habitaient des maisons basses, construites généralement en pierres assemblées à la chaux. Le toit était en chaume et le logement se composait, dans la plupart des cas, d'une pièce unique où flambait continuellement un feu de bois dans une large cheminée. Le paysan vivait chichement du pro-

duit de son travail.

Sa nourriture principale était le pain de froment ou de seigle, la soupe et la viande de porc fraîche ou salée.

L'usage des terres et des vignes lui était concédé par le seigneur sous forme d'albergement (contrat par lequel le bailleur remet à un preneur une terre, un fonds, un immeuble à

charge de cens, redevance annuelle, et de servitude. Le bailleur

conserve le fonds et le preneur

s'engage à l'améliorer : planter, bâtir etc.)

moyennant le paiement d'une

redevance calculée, le plus souvent en

cens de froment et d'avoine. Le paysan ne pouvait récolter, vendre ou acheter sans l'autorisation du seigneur.

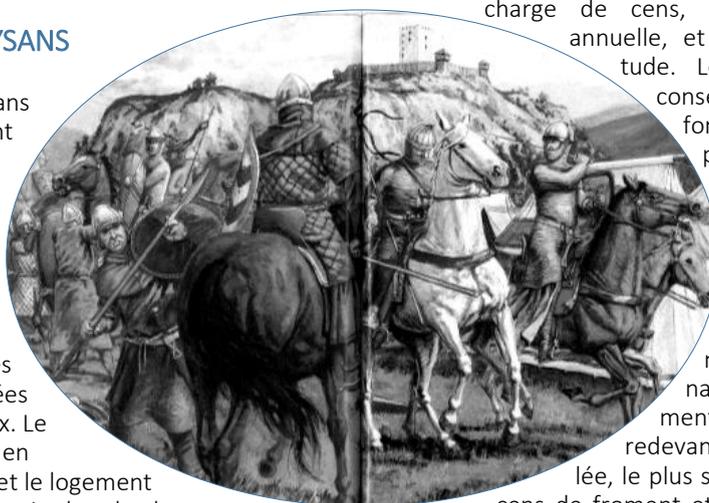


Illustration ci-dessus :
La mort de Guigues IV au siège de Montmélian.
Extrait: Le Grésivaudan au Moyen Âge d'Hervé TARDY